

Mise en place de dispositifs pour une meilleure maîtrise de l'écrit à l'université : quels sont les besoins selon les enseignants et les étudiants ?

Élodie Clayette, Le Mans Université, Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN)

Résumé. Les étudiants entrant à l'université peinent parfois à maîtriser la langue française, ce qui constitue un frein à la réussite de certains. Des dispositifs d'aide à l'amélioration des compétences écrites sont mis en place dans les universités afin de remédier à cela. À Le Mans Université, les étudiants de première année de licence participent, de manière obligatoire, à ces enseignements. Nous nous intéressons ici aux représentations des étudiants et des enseignants sur les besoins étudiants en langue française en début et en fin de dispositif.

1. Contexte de la recherche

L'identification des facteurs expliquant la réussite à l'université intéresse les chercheurs depuis plusieurs décennies (Coulon, 1997 ; Romainville et Michaut, 2012). En 2007, afin de diviser par deux le taux d'échec à l'université, le Plan Réussite en Licence est lancé et des moyens financiers sont alloués aux universités. Les étudiants entrant à l'université ont parfois des difficultés au niveau de la maîtrise de la langue française, ce qui constitue un des freins à leur réussite. De nouveaux dispositifs d'aide à l'amélioration des compétences écrites sont mis en place dans les universités afin de remédier à cela en France.

À Le Mans Université (LMU), les étudiants de première année de licence assistent à des enseignements dits « communication », intégrés dans les maquettes de formation. Ils varient d'une licence à l'autre, mais l'objectif, à l'initiative de la vice-présidente formation de l'université en 2017, était de proposer un module de communication en français dans toutes les composantes. Le contenu même de ces enseignements en lien avec l'écrit à l'université est débattu dans la littérature, notamment dans le champ des littéracies universitaires (Blaser et Pollet, 2010). Nous considérons qu'une approche mixte est à valoriser : certains étudiants présentent des difficultés d'ordre micro-linguistiques, de type difficultés orthographiques, etc. tandis que d'autres les maîtrisent, mais doivent s'acculturer aux nouveaux genres universitaires auxquels ils sont confrontés.

Nous nous intéressons ici aux *représentations des étudiants et des enseignants sur les besoins étudiants en langue française en début et en fin de dispositif*.

2. Méthodologie

Pour ce faire, nous exploitons les réponses à quatre questionnaires, à destination des enseignants et des étudiants, administrés sur LimeSurvey. Notre corpus se compose de 965 réponses d'étudiants inscrits dans douze licences de Le Mans Université et de 15 réponses d'intervenants de ces dispositifs (soit la totalité). Nous avons intégré un bilan de compétences, dans lesquels ils se positionnent sur neuf compétences en lien avec l'écrit :

- Structuration des phrases : savoir structurer les phrases (phrases complètes, relations entre les différents constituants, ponctuation, etc.)

- Construction de textes cohérents et structurés : savoir construire des textes cohérents et structurés (connecteurs, pronoms, répétitions, paragraphes et parties, ponctuation, mise en page, etc.)
- Application des règles orthographiques, accords et conjugaison : savoir appliquer les règles de l'orthographe des mots, des accords et de la conjugaison
- Emploi approprié des temps et modes verbaux selon les textes : savoir employer les temps (passé simple...) et les modes verbaux (subjonctif...) en fonction des types de textes
- Emploi approprié des figures de style : savoir employer les figures de style (comparaison, métaphore, allégorie, oxymore...)
- Emploi adéquat du vocabulaire : savoir employer le vocabulaire adéquat selon le destinataire et le contexte (social, disciplinaire...)
- Réutilisation appropriée d'informations d'autres sources : être capable de réutiliser dans un écrit personnel des informations provenant d'une autre source (citer, reformuler, commenter...)
- Développement des points de vue différenciés et argumentés : savoir développer des points de vue différenciés et argumentés dans un écrit personnel
- Identification et production de textes avec respect de la convention stylistique : être capable d'identifier et de produire des types de textes (résumé, lettre, mail, dissertation, article...) en respectant la convention stylistique adaptée (outils discursifs ; narratif, argumentatif, informatif...)

Ces dernières ont été élaborées collectivement dans le cadre du projet écrit¹⁹ avec des enseignants-chercheurs spécialistes en didactique des langues, en didactique du français, en sociolinguistique, en informatique et en information et communication.

Suite au bilan de compétences, les étudiants et les enseignants ont également répondu à la question ouverte suivante : « selon vous, à quoi correspond le français écrit à l'université ? ».

3. Principaux résultats et conclusion

Les résultats présentés ici sont préliminaires car ils issus d'une analyse encore en cours, nous en exposons les grandes lignes. Les premiers résultats (figure 1) obtenus dans le premier questionnaire font émerger des divergences significatives entre les deux catégories d'acteurs : les enseignants estiment en moyenne que les étudiants ont d'importants besoins là où les étudiants n'estiment n'en avoir que peu, voire aucun.

¹⁹ Le projet écrit+ bénéficie d'un soutien financier de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), sous le n°ANR-17-NCUN-0015

Comparaison des besoins selon les enseignants et les étudiants de LMU

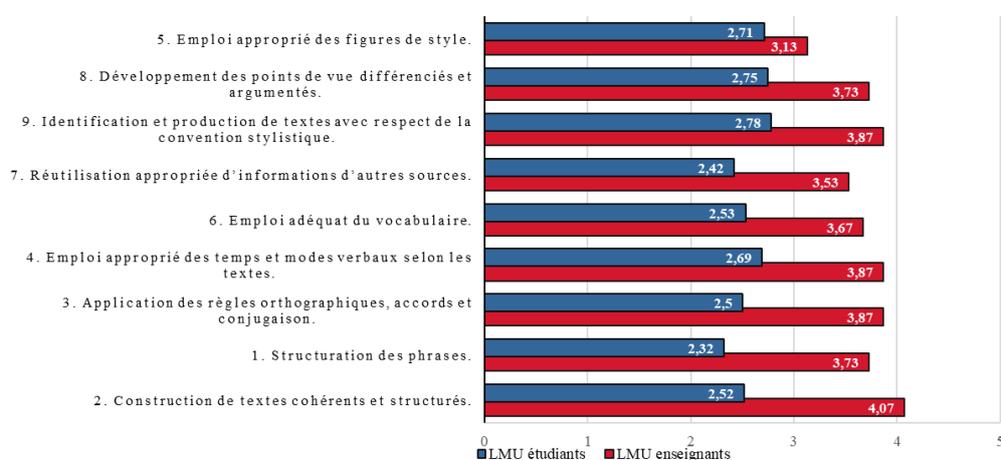


Figure 1. Comparaison des besoins selon les enseignants et les étudiants

Dans la lignée des études portant sur la spécificité des disciplines (Delcambre et Lahanier-Reuter, 2010), nous avons regardé s'il y avait des différences en fonction des licences. Les compétences pour lesquelles les étudiants estiment avoir le moins de besoin, à l'unanimité, sont les compétences « structuration des phrases » et « réutilisation appropriée d'informations d'autres sources » (Tableau 1).

Tableau 1. Classement des besoins pour neuf des licences

DROIT	GEO	STAPS	SV/ST	LLCER	LEA	Histoire	MPCE2i	Lettres modernes
1 2,31	1 2,6	1 2,46	1 2,1	1 2,5	1 2,21	7 2,19	1 2,08	6 2,03
2 2,42	7 2,6	7 2,47	7 2,25	7 2,52	3 2,35	1 2,33	3 2,14	7 2,12
3 2,48	6 2,62	2 2,56	3 2,33	6 2,54	6 2,39	6 2,38	5 2,24	1 2,18
7 2,51	3 2,84	6 2,61	2 2,47	3 2,64	7 2,45	2 2,38	6 2,3	9 2,27
4 2,6	2 2,88	3 2,65	5 2,48	2 2,67	2 2,64	3 2,42	2 2,3	2 2,36
5 2,67	8 3,04	5 2,69	6 2,56	9 2,81	4 2,7	4 2,47	4 2,32	8 2,36
6 2,7	5 3,06	4 2,79	4 2,61	8 2,82	9 2,71	8 2,48	7 2,41	3 2,55
8 2,77	4 3,1	8 2,85	8 2,74	4 2,83	8 2,73	5 2,57	9 2,57	5 2,58
9 2,84	9 3,14	9 2,87	9 2,84	5 2,92	5 2,88	9 2,61	8 2,62	4 2,85

En ce qui concerne les besoins les plus importants, la compétence « identification et production de textes avec respect de la convention stylistique » est mentionné en droit, en géographie, en STAPS, en SVS/ST et en histoire alors que les étudiants en lettres modernes estiment que leurs besoins sont plus élevés dans l'emploi approprié des temps et des modes verbaux selon les textes.

L'analyse aux questions ouvertes fait ressortir l'importance accordée à l'orthographe à laquelle ils font le plus référence (suivie par la mention de termes de jugement de valeur, tels que « fautes » ou encore « convenable »), comme l'illustrent les verbatims suivants.

ETU01 « Selon moi, la question est sans objet. Le français écrit par des adultes diplômés devrait être, même sans parler du style lui-même, au moins correct et dénué de fautes d'orthographe.

C'est un comble de laisser des personnes qui n'écrivent pas leur propre langue exercer un métier dans lequel ils devront communiquer par écrit. ».

ETU02 « Un français bien parlé, sans faute d'orthographe. Un français où l'on s'exprime correctement ».

Les étudiants assimilent pour beaucoup l'écrit à l'université au monde professionnel et à la facilitation à son accès (25% des étudiants y font référence).

ETU03 « Un langage que chaque étudiant doit employer durant toute sa vie étudiante voire professionnelle »

ETU04 « Il correspond à un excellent niveau de français nécessaire pour la vie active »

En guise de conclusion, nous développerons davantage, lors de la communication, les divergences d'opinion des enseignants et des étudiants.

Références bibliographiques

- Blaser, C. et Pollet, M.-C. (2012). *L'appropriation des écrits universitaires*. Namur : Presses universitaires de Namur- CEDOCEF, *Diplyque*, 18.
- Boch, F. et Frier, C. (2015). *Écrire dans l'enseignement supérieur. Des apports de la recherche aux outils pédagogiques*. Grenoble : Ellug.
- Castellotti, V. et Moore, D. (2002). *Représentations sociales des langues et enseignements*. Division des Politiques Linguistiques.
- Coulon, A. (1997). *Le métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Delcambre, I. et Lahanier-Reuter, D. (2010). Les littératies universitaires. Influence des disciplines et du niveau d'étude dans les pratiques de l'écrit. Dans *L'appropriation des écrits universitaires* (p. 11-42). Presses universitaires de Namur.
- Romainville, M. et Michaut, C. (2010). *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur*. Bruxelles : De Boeck.